



Cabinet Instant-CE

Médiation et I.R.P, rôle et attribution des instances dans le cadre d'un différent.

Public : Comité d'entreprise, délégué du personnel, représentant du personnel au CHSCT, délégués du personnel et tout préventeur d'entreprise désireux de renforcer ses relations de travail avec le CHSCT.

Prérequis : Les participants doivent connaître leurs missions.

Programme :

09h30 – 11h30	La médiation professionnelle au service des I.R.P
11h45 – 12h30	La médiation professionnelle pour les salariés de l'entreprise
14h00 – 15h30	Les conflits de l'entreprise - Place de la médiation professionnelle partenaire des IRP.
15h45 – 16h30	Les outils à mettre en place dans l'entreprise.
16h30 – 17h30	La médiation professionnelle antidote pour les R.P.S

Prix : 250 euros TTC par personne, au-delà du 3 personnes 200 euros TTC par personnes.

Calendrier :

- | | | |
|---------------------------------|--------------------------|-----------------------------|
| • Paris 13 juin 2013 | Montpellier 20 juin 2013 | Marseille 24 juin 2013 |
| • Lyon 14 juin 2013 | Bordeaux le 18 juin 2013 | Fort de France 27 Juin 2013 |
| • Clermont Ferrand 17 juin 2013 | Toulouse le 19 juin 2013 | |

Bulletin d'inscription : Un par participant :

Nom de la société

Nom, prénom du stagiaire
Fonction au sein du CE
Adresse de la société
Code postal, Ville
Téléphone, email
Nombres de salariés
Ville, Date

Antonio FERNANDES BNC

Espace Joseph Vernet
28 bis, rue Joseph Vernet
84000 Avignon

Téléphone : 04 32 76 31 31 Télécopie : 04 90 82 40 28 Portable : 06 95 18 92 66
Site internet : www.instant-ce.com courriel : a.fernandes@instant-ce.com
Numéro de siret : 44199481100053 code ape : 7022Z